AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

DLP 17-5-72 314230

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs
N° I40 - MAI I972
2° supplément

MOUCHE DE LA CERISE

Ainsi que nous l'avons constaté depuis plusieurs années ce sont les variétés arrivant à maturité après les bigarreaux Jaboulay qui doivent être protégées des attaques de la Mouche de la cerise.

Les premières pontes commenceront entre le 25 et le 30 mai.

Nous recommandons l'exécution d'un traitement avec Fenthion (I5), Diméthoate (7), Formothion (7). Respecter les délais d'emploi avant récolte : nombre de jours indiqué entre parenthèses. Les variétés les plus tardives, en particulier celles dont les fruits sont destinés à la confiserie, doivent faire l'objet de deux traitements à 10 jours d'intervalle.

L.L.TROUILLON

POMMIERS

TAVELURE - ACARIENS - CARPOCAPSE

Dans les vergers contaminés par la Tavelure en I97I des taches sont apparues. Il est donc indispensable de renouveler la protection contre ce parasite.

Nous avons déjà signalé que les araignées rouges ont déposé leurs pontes d'été. La majorité de ces oeufs sont sur les feuilles des rosettes près des troncs et charpentières. Les premières formes mobiles issues de ces oeufs sont observées. Avant d'intervenir avec un acaricide spécifique il convient, d'une part, d'attendre que tous ces oeufs aient éclos et, d'autre part, d'estimer la population des formes mobiles par feuille adulte (5 à 10).

Le vol de papillons de Carpocapse a débuté depuis quelques jours. Néanmoins les conditions climatiques sont peu favorables à l'évolution de ce parasite. Dans les vergers contaminés en I97I une pulvérisation insecticide est à effectuer vers le 20 mai.

POIRIERS -

PSYLLES - TAVELURE

Renouveler la protection anti-tavelure et ajouter à la bouillie un insecticide dirigé contre les Psylles (larves et adultes).

M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Tirage du I6 mai I972 : 2650 exemplaires
Précédent tirage n° I40 - I° supplément (8/5/I972)

P21

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de MONTPELLIER

Montpellier le I6 Mai I972

N O T E : 4

- . MILDIOU . -

La présence de rares taches de mildiou, déjà anciennes, a été constatée à Beaucaire, Calvisson, Sérignac (Gard), Agde, Montpellier-Vauguières, Le Pouget, Montblanc (Hérault).

A la date du I7 mai les pluies des trois ou quatre premiers jours du mois, particulièrement importantes des Pyrénées à l'ouest de l'Hérault, n'ont pas encore eu de suite.

Par ailleurs les pluies des I3, I4 mai et jours suivants incitent à être vigilant dans la recherche des premières taches, et à supprimer encore les organes verts nés au pied des souches, mais elles se sont produites par températures basses.

- . VERS DE LA GRAPPE . -

Leurs manifestations sont rares, mais une recrudescence de vols de papillons s'est produite à la fin de la première décade de mai, à Baixas, St Jean Lasseille (Pyrénées-Orientales), Aspiran, St Georges d'Orques, St Geniès des Mourgues, St Just, St Seriès (Hérault), le Cailar, Gallician (Gard), Douzens, Ginestas, Linoux (Aude).

Il y a donc lieu de suivre l'évolution des pontes et de n'appliquer un traitement curatif à base d'ester phosphorique doublé d'un acaricide, que, lors de l'apparition des premiers dégâts.

Le Directeur de la Station Régionale d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON